

La cave voutée du prieuré

Le prieuré est mentionné pour la première fois en 942 dans une chartre du roi de France Louis IV d'Outremer, léguant à l'Abbaye de Bourgueil, en Anjou, les terres, l'église de Gourgé et le prieuré attenant, dont on voit la porte murée côté nord, communiquant avec l'église.

Le prieuré restera propriété de l'Abbaye jusqu'en 1790. On ne connaît pas la surface de ce prieuré.

En 1305, l'archevêque de Bordeaux, faisant une tournée de confirmation dans le diocèse, séjourna au prieuré de Gourgé. C'est lui qui deviendra Pape sous le nom de Clément V, celui qui condamna les Templiers sous la pression du roi Philippe le Bel.

En 1728, le prieuré avait un commanditaire : Jean Tondu, cleric du diocèse de Noyant, Anjou. Dans l'inventaire, il n'est mentionné qu'une grange pour stoker les fruits.

La cave voutée en pierre faisait s'en doute parti de l'ensemble. Il en existe de nombreuses dans le bourg autour de l'église. Ce qu'elle a de particulier :

1^{ère} : Au fond l'encadrement en arc brisé d'une porte murée, était-elle au bout d'un escalier ou l'entrée d'une salle ou de plusieurs ?

2^{ème} : Cette cave avait plusieurs ouvertures sur le côté sud de la voûte, peut-être pour l'éclairage ou l'aération, éventuellement descendre des provisions.

3^{ème} : Le départ de 2 souterrains : on y accède par une porte voûtée et un plan incliné de plus d'un mètre de dénivellation. Le premier sur la droite en parallèle avec la rue orienté Nord-est est bouché par un éboulement. Le deuxième, traversant perpendiculairement la rue, s'oriente vers les maisons en dessous (nord-ouest) est bouché par de la maçonnerie.

Au plafond on remarque le départ d'une cheminée de forme circulaire construite en pierres et allant en se rétrécissant vers la surface du sol, elle est bouchée de pierres plates. On suppose que ces souterrains permettaient de communiquer avec d'autres habitations en contre bas ou peut-être fuir en cas de danger.

Comme il n'y a aucun écrit connu signalant ces infrastructures, aucune date ne peut être donnée, tout est supposition.

